

**FACO**

**PARIS**

Faculté libre  
de Droit et  
d'Économie-Gestion

**PROGRAMMES**  
**3<sup>ème</sup> ANNÉE PROFESSIONNELLE**

➤ Immobilier, gestion et patrimoine

## Objectifs de la formation :

La formation a pour objectifs l'acquisition des savoirs nécessaires aux métiers de la transaction et de la gestion immobilières.

Les compétences visées sont :

- 1.Acquérir des connaissances juridiques approfondies en droit immobilier.
- 2.Maîtriser les sources formelles et informelles du droit immobilier.
- 3.Maitriser les moyens et la méthode permettant la qualification et l'identification juridique, la capacité à l'appréhension et à la résolution justifiée et argumentée de cas juridiques en lien direct avec l'objet de la formation.
- 4.Maîtriser la lecture des textes et des décisions dans leur dimension interne, internationale et européenne en lien avec l'objet de la formation.
- 5.Saisir les enjeux juridiques et fiscaux liés à une transaction ou une conception de projet immobilier.
- 6.Maitriser les aspects clés de la négociation, du conseil et de l'élaboration de contrats de baux, de vente, des cessions de droit au bail, de fonds de commerce, audit.

## Organisation de la formation

1. – La formation est structurée en deux semestres.

2. – Les semestres sont composés de deux types d'unités d'enseignements à caractère obligatoire :

Une unité d'enseignements fondamentaux,

Une unité d'enseignements complémentaires.

La validation des semestres et de la formation répond des règles de l'arrêté du 30 Juillet 2018 sur la licence.

3. – Chaque unité d'enseignements a une valeur définie en crédits européens.

Le nombre de crédits affectés à chaque unité d'enseignements est fixé sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

# PROGRAMME

## Contenu de l'offre de formation

- 1.– La formation comprend 396 heures de cours en présentiel et 41 heures de e.learning.
2. – La validation de la formation est conditionnée à la réalisation d'un stage d'une durée comprise entre 4 et 6 mois et à la rédaction d'un rapport soutenu devant un jury composé de deux intervenants de VHS et deux intervenants de la FACO.





## Modalités administratives et financières

1. La formation est ouverte aux titulaires d'un Bac+2 : diplôme national validant 2 années d'études supérieures (L2 Droit, AES ou Gestion, d'un DUT ou d'un BTS dans un domaine de formation compatible) ou d'une validation des études auprès de VHS ou de la FACO.
2. Les étudiants doivent candidater soit auprès de la FACO soit auprès de VHS.
3. Le dossier de candidature est examiné par une seule et même commission composée de deux responsables de la FACO et de VHS.
4. Les frais de scolarité dus, par l'étudiant, s'élèvent à 6800 euros.